

## DEONTOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : CE QU'IL FAUT SAVOIR

### Objectifs pédagogiques et opérationnels

Connaître les 12 articles constituant le code de déontologie des professionnels de l'immobilier  
Adopter les bonnes pratiques

### Pré requis

Connaître le bail commercial dans ses grandes lignes

### Public

Agents immobiliers, chasseurs d'appartements  
Syndics de copropriété  
Administrateurs de biens  
Marchands de listes

### Suivi et validation

Rapport de connexion  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation en ligne

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés et quizz  
Projection du support de formation  
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

### Durée – Modalités

2h00  
Présentiel ou distanciel synchrone  
(classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

### 1. LA DEONTOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Les personnes concernées par l'obligation de déontologie  
Le CNTGI redéfini par la loi ELAN  
Le contenu et l'analyse du décret du 28 août 2015  
Les règles relatives à la formation continue et à la compétence initiale

### 2. LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les dispositions relatives aux cartes professionnelles  
Les obligations d'information imposées aux détenteurs de cartes, aux négociateurs et aux directeurs (lien capitalistique juridique)  
Les obligations relatives à la garantie financière et au registre répertoire  
La médiation

### 3. LE CONTROLE DE LA DGCCRF\*

L'extension des pouvoirs de la DGCCRF

*\*Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes*

**Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016**